



L'eau@ la bouche

RECOMPOSER SA VIE AILLEURS

Recherche-action auprès des familles primo-arrivantes

Ce livre constitue la mémoire de la recherche-action inter-universitaire UNISOL. L'objectif de ce projet est de mobiliser la gamme des talents existant au sein des universités belges francophones pour favoriser le bien-être et la santé des familles immigrées primo-arrivantes. La recherche-action tente de développer une approche pratique et positive de la problématique à travers les différentes disciplines des quatre universités impliquées dans le projet, mais tout autant en collaboration avec les institutions oeuvrant au mieux être de ces populations et, enfin, avec toutes les structures locales des quartiers investis par l'initiative. Celle-ci avait pour objectif de mieux cerner les difficultés rencontrées à la fois par les familles mais aussi par les intervenants sociaux chargés de leur prise en charge. Il s'agissait également de recueillir les pratiques apparaissant comme utiles dans l'accueil et l'intégration socio-sanitaire des familles, d'établir une plus grande cohésion et collaboration entre les partenaires présents autour de la table ainsi que le développement de réseaux d'intervenants. Ces démarches avaient pour but de trouver ensemble de nouvelles pistes de solutions pour répondre aux problèmes rencontrés. Enfin, ce travail n'aurait pas été utile s'il n'avait comporté une étape spécifique de diffusion des informations recueillies au sein des réseaux de collaboration, ainsi qu'à travers les médias et les politiques. Dans ces pages, les résultats de cette recherche d'envergure seront présentés selon les deux axes principaux qui se dégagent de l'ensemble

des démarches de recherches et d'actions effectuées par les équipes : les constats relatifs à la santé physique et psychosociale des enfants et de leurs familles, et les questions relatives au travail des professionnels avec ces enfants et ces familles primo-arrivantes.



Sous la direction de Michel BORN, Alain DECCACHE, Huguette DESMET, Perrine HUMBLET, Jean-Pierre POURTOIS.
Editions L'Harmattan (Collection Compétences Interculturelles), Paris 2006.

Appel à projets : « Parentalité et problèmes liés à l'alimentation »

Les projets prendront deux orientations. Première l'étude des usages, représentations et vécus liés à l'alimentation chez les parents et les professionnels. Cette étude sera réalisée dans un premier temps dans les milieux d'accueil collectifs de la petite enfance. Fondée sur une approche préventive, elle visera une maîtrise accrue des questions liées aux problèmes alimentaires et, in fine, un meilleur développement global des enfants concernés.

Seconde orientation, la mise en place, dans le cadre du milieu familial, d'actions visant à soutenir les enfants et/ou adolescents présentant des troubles d'anorexie ou de boulimie, ainsi que leurs parents. Ces actions viseront la sensibilisation des familles concernées et la réduction du sentiment d'impuissance des parents, en leur proposant de nouvelles pistes de réflexion et d'action.

Un budget global de 130.000 € est réservé pour les deux orientations. Un montant maximum de 70.000 € pourra être consacré au premier volet, et 60.000 € au second. Un ou plusieurs projets pour-

ront être retenus. Date limite de dépôt des candidatures : le 29 décembre 2006.

Pour plus de détails : www.fondshoutman.be - courriel : cahiers@fondshoutman.be ou au 02 543 11 71. Contact : Christelle Bornauw.

Prix du Fonds Houtman 2006

Lors d'une cérémonie, le 23 mai dernier, le Prix Herman Houtman 2006, d'une valeur de 65.000 € a été décerné à Michel Mercier, Directeur du Département de Psychologie de la Faculté de Médecine des Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur pour ses travaux sur l'enfance en difficulté et en situation de vulnérabilité. Le jury a voulu soutenir 25 années de recherches-actions dans une optique interdisciplinaire.

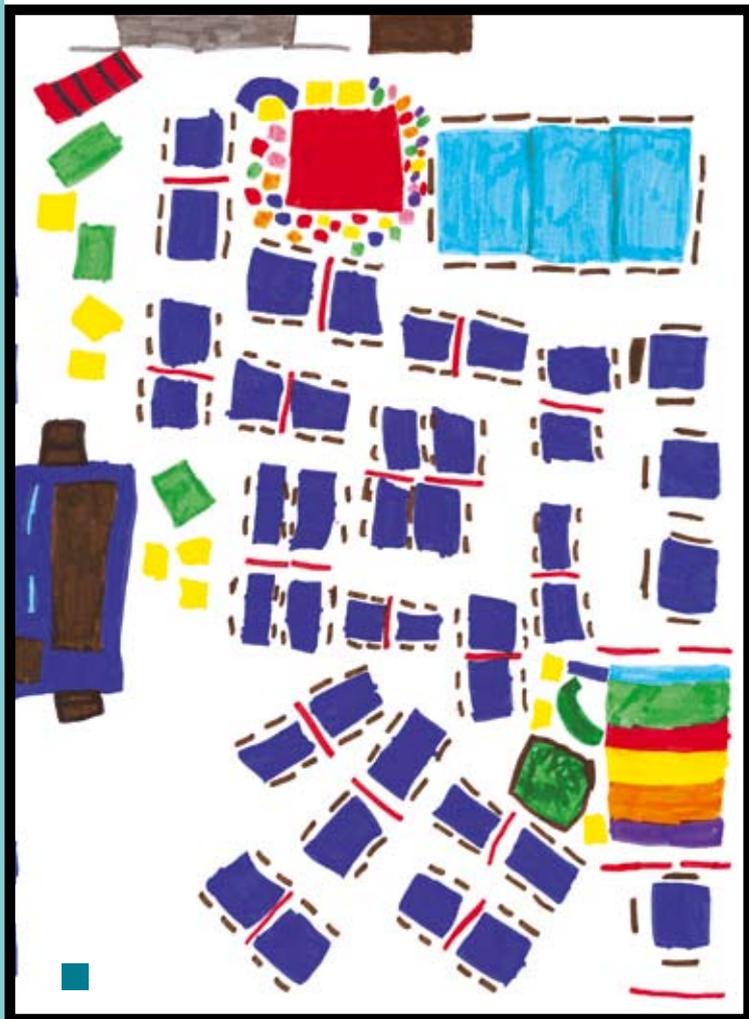
Le Prix Herman Houtman 2006 pour l'Humanisation en hospitalisation pédiatrique a été attribué à deux lauréats. Le Docteur Heidy Allegaert du Centre Hospitalier Psychiatrique Le Petit Bourgogne à Liège pour le projet « Fil-à-Fil : le tissage du lien parent-enfant lorsque le parent souffre de troubles psychiatriques » et le Docteur Christophe Chantrain du Service d'Hématologie et oncologie pédiatrique de l'UCL - Saint Luc pour le projet « Dis-moi Globule, c'est quoi ce bidule ? Une approche innovatrice de l'information de l'enfant leucémique et son entourage ». Ils ont reçu chacun 7.500 €.

Formation

Le Fonds Houtman organise le samedi 14 octobre 2006 une formation pour les médecins généralistes et pédiatres des consultations de l'O.N.E. Elle se déroulera sur le Campus Erasme de l'ULB. La première partie de la journée aura pour objet les relations entre l'environnement et la qualité de vie du jeune enfant. La seconde partie abordera les liens entre les questions de société et qualité de vie. Plus d'informations : tél. 02/543.11.71 - fax 02/543.11.78 - courriel cahiers@fondshoutman.be. Site www.fondshoutman.be

 www.fondshoutman.be

Les c@hiers du Fonds Houtman



ÉDITO

Il y avait plusieurs années qu'il entrait dans les intentions du Fonds Houtman d'aborder le thème trop mal connu des enfants dont un des parents est incarcéré. Situation douloureusement vécue à tous les âges de la vie et à tous les âges de l'enfance en particulier. Incompréhension, drame de rupture, explosion des identités, haute culpabilité sur fond de problèmes sociaux constituent la toile de fond du drame vécu annuellement par des milliers d'enfants en Communauté française de Belgique. Tout reste à faire dans ce domaine où pourtant maintes associations sont actives. Le Fonds Houtman a soutenu le travail de chercheurs et de professionnels de terrain dans 11 établissements pénitentiaires, des équipes de chercheurs qualifiés de l'UCL et de la Fondation Travail-Université ont accompagné tous les travaux. La Croix-Rouge de son côté aidée par l'ASBL « Relais Enfants Parents » a mis en place une organisation performante de bénévoles qui transportent et accompa-

LE DOSSIER

Enfant et parent détenu 2-3
Garder la relation ?

ECHOS FONDS 4

- Appel à projets : « Parentalité et problèmes liés à l'alimentation »
- Prix du Fonds Houtman 2006
- Formation pour les médecins généralistes

gnent à la prison des enfants qui autrement n'avaient pas la possibilité de faire les déplacements. Deux années d'intense activité de terrain et de réflexions se sont écoulées depuis la mise en œuvre de ce formidable travail.

Nous tenons à remercier l'ensemble des nombreux participants à cette recherche ainsi que les deux Universités associées. Nous tenons à exprimer la gratitude du Fonds Houtman au Docteur M. Delhaxhe, conseillère pédiatre O.N.E. auprès du Fonds Houtman et le Professeur D. Moulin, expert auprès du Fonds pour le don permanent de leur temps et de leur attention rigoureuse donnée constamment au suivi de tous les travaux.

Professeur Marc Vaincel
Administrateur Général
du Fonds Houtman

Claudia Camut
Présidente
du Fonds Houtman



Éditeur responsable : M. Vaincel,
Avenue de la Toison d'Or 60C,
1060 Bruxelles (Belgique).
Tél. +32 (02) 543.11.71
Fax : +32 (02) 543.11.78
www.fondshoutman.be

Coordination : Tournesol Conseils :
Tél. +32 (02) 210.89.50
Fax : +32 (02) 210.89.59
www.lucpire.be

Création graphique :
Tournesol Conseils

Travail journalistique :
Agence Alter



Enfant et parent détenu, garder la relation ?

En Belgique, une dizaine de milliers d'enfants sont confrontés annuellement à l'incarcération d'un de leurs parents. Dans 80% des cas, il s'agit du père. Cette détention influence le développement psycho-affectif et social de l'enfant. La séparation souvent brutale, le poids du secret, la honte et le sentiment de culpabilité, la dévalorisation sociale, le manque de soutien affectif et d'image parentale ou encore la vulnérabilité économique sont autant d'éléments qui insécurisent l'enfant. Mais comment soutenir cette relation amenée à se dérouler dans des conditions pour le moins difficiles ? L'intérêt de l'enfant nécessite souvent le soutien de sa relation avec son parent incarcéré. C'est dans ce cadre que le Fonds Houtman a financé un programme de douze actions de terrain qui se sont déroulées dans des établissements carcéraux de la Communauté française entre 2003 et 2005.

Ces initiatives ont pris différentes formes : espaces d'accueil pour les familles, aménagement des visites des enfants à la prison de façon ludique et interactive, soutien psychologique et activités créatives autour de la relation parentale, réseau de bénévoles accompagnant les enfants pour les visites, etc. Originalité : ces actions ont réuni des groupes issus d'horizons divers : les équipes d'établissements pénitentiaires, des services d'aide aux détenus, des services d'aide aux justiciables, le secteur associatif et des parents de détenus. La plupart poursuivent aujourd'hui leur bonhomme de chemin.

Le Fonds a également soutenu un processus d'analyse collectif associant des chercheurs de l'Université catholique de Louvain (UCL) et de la Fondation Travail-Université (FTU) avec les intervenants des douze actions de terrain afin d'élaborer des cadres d'analyse rigoureux et d'affiner les instruments de travail à destination des professionnels concernés par la problématique d'enfants ayant un parent incarcéré.

Trois projets parmi douze.

En partenariat avec le « Relais Enfants Parents », la Croix-Rouge a mis sur pied un réseau de volontaires accompagnateurs afin de faciliter les visites des enfants auprès de leur parent détenu. Ils accompagnent les enfants dont l'entourage n'est pas en mesure d'assurer l'organisation des visites. Souvent, ces trajets représentent, le temps du parcours, une opportunité pour le navetteur de nouer un dialogue avec l'enfant qui a besoin d'exprimer ses problèmes à l'égard d'un tiers bienveillant et attentif. En 2005, la Croix-Rouge a réalisé 530 accompagnements. Le travail a encore pris de l'ampleur en 2006 toujours avec l'appui du Fonds Houtman. Ces navettes concernent la plupart des prisons situées sur le territoire de la Communauté française. De plus, le réseau de bénévoles d'intervenants sur lequel s'appuie la Croix-Rouge pour réaliser ce travail s'est étendu et élargi à d'autres services et associations.



A Saint Gilles, le Service laïque d'aide aux justiciables propose un espace où les familles peuvent passer du temps en attendant l'heure de la visite. A l'intérieur de la prison, les salles d'attente étaient trop petites. Beaucoup de monde attendait devant la prison par tous les temps. En s'installant à 100 m de la prison, le Service a décidé d'aménager un espace proposant un coin lecture, des jeux et des infrastructures pour accueillir les tout petits. Une permanence est assurée tous les jours de la semaine de 8h30 à 13h. Et le mercredi après-midi, l'espace est réservé aux mamans qui accompagnent leur enfant aux visites spéciales. « La finalité du lieu est l'accueil, explique la coordinatrice du Service.



« Petit Tom en visite »

La brochure « Petit Tom en visite » est un outil illustré de dessins suggestifs montrant l'événement d'incarcération d'un père. Elle a d'ailleurs été réalisée avec l'aide d'un prisonnier, père de famille. Elle constitue un support utile pour les professionnels et les parents permettant par les dessins simples et évocateurs de faire comprendre aux enfants la réalité de l'incarcération de leur père.

Comme les familles sont en grande majorité précarisées, elles n'ont pas forcément l'envie de pousser la porte d'une structure comme la nôtre. Avec ce lieu d'accueil, nous sommes là pour répondre à leur demande si elles le souhaitent. Nous avons par exemple une grand-mère qui voulait écrire une lettre au juge. Nous l'avons aidée à la rédiger. (...) Petit à petit, les demandes sont devenues plus nombreuses.

Le « Relais Enfants Parents » a mis sur pied, dans cinq établissements pénitentiaires (2) des « tri-lieux ». Concrètement, à l'intérieur de la prison, les espaces accueillant les familles des détenus sont divisés en trois parties. A l'aide de blocs de psychomotricité, l'espace moteur permet aux enfants de bouger et de se défouler. Ensuite, l'espace détente donne la possibilité au parent de retrouver l'enfant, lui faire un câlin ou lui raconter une histoire. Enfin, l'espace créatif met à disposition du matériel d'expression (coloriage, peinture) et des jeux de société. Les visites durent une heure trente. Les enfants et leurs parents passent successivement d'un espace à l'autre. L'intérêt de ces tri-lieux, selon la coordinatrice du Relais, c'est de permettre à l'enfant de vivre la rencontre sur plusieurs modes avec des moments bien identifiés. Pour le père, c'est la possibilité de retrouver quelque peu son statut paternel avec ce qu'il peut nécessiter, de sa part, d'autorité et d'apprentissage des limites. Enfin, le tri-lieu peut accueillir, dans chaque espace, des enfants d'âges différents en respectant les besoins de chacun. Quatre des cinq tri-lieux sont encore en activité.

Les résultats de la recherche-action

Privilégiant la « co-construction » avec les différents intervenants, les chercheurs de l'Université catholique de Louvain et de la Fondation Travail-Université ont élaboré un référentiel à partir des expériences issues des différents projets. Au final, le rapport de recherche est « traduit » en six fiches thématiques de manière à rendre l'analyse plus directement accessible aux professionnels de terrain. L'analyse concerne le contexte carcéral, le cadre légal, le cadre institutionnel de ces interventions

ou encore les fondements et les conditions de l'intervention, les missions de l'intervenant et les outils disponibles ou envisageables.

Mobilisant les recherches réalisées dans le domaine, les chercheurs insistent sur l'importance – sous certaines conditions – du maintien de la relation entre l'enfant et son parent détenu, tant pour l'enfant que pour le parent. Au vu des expériences des douze initiatives, ils identifient des conditions susceptibles de rendre cohérente et pertinente l'intervention au profit de la relation en question. Les chercheurs pointent le découpage institutionnel de la Belgique qui fractionne la réalité quotidienne des détenus et des intervenants, chaque secteur dépendant d'un niveau de pouvoir ou d'une administration différente. Ils privilégient donc une logique partenariale entre les différents types de services travaillant avec les familles, les enfants et les détenus. Dans un autre registre, ils préconisent une attention particulière aux espaces dans lesquels se déroule l'accompagnement, ces derniers devant permettre de travailler avec les différents acteurs familiaux.

Le rapport recense également les fondements éthiques et déontologiques d'une intervention dans un cadre relationnel fortement perturbé. Le principe de base mis en avant est la non-ingérence : il est nécessaire que la démarche soit volontaire pour l'enfant et sa famille. En effet, les familles se trouvent souvent en marge de la société bien avant qu'un de ses membres ne rentre en prison. Les membres de ces familles présentent alors « des réticences à collaborer ou à se 'déshabiller' devant des intervenants, personnes étrangères desquelles il faut justement se protéger parce qu'elles représentent la société dont ils se sentent exclus et dont ils craignent le jugement et les interventions normalisantes » expliquent les chercheurs. Dès lors, les intervenants sont appelés à se poser la question de savoir de quel droit dicter « la bonne conduite ».

Au-delà des projets soutenus et des résultats de cette recherche destinés aux (futurs) intervenants dans le soutien-accompagnement de la relation entre un enfant et son parent détenu, ce référentiel constitue un plaidoyer en faveur d'une reconnaissance urgente et d'une organisation professionnalisée des interventions en la matière.

Xavier Bodson
(Agence Alter)

(1) Une synthèse sous la forme de six fiches thématiques est disponible sur www.fondshoutman.be

(2) Andenne, Ittre, Mons, Nivelles, Saint Gilles. Depuis des tri-lieux ont été mis en place à Namur et Lantin.